Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260828-2026_08_02-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du 28 août 2026
20 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Vincent LE PROVOST, Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT

ABSENTS EXCUSES : Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER,

Secrétaire de séance : Katy COSQUER

Date de la convocation : 20 août 2026

2026-08-02 Approbation du devis de numérisation des bâtiments 1 Pors Ar Men

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la réhabilitation-rénovation programmée des bâtiments 1 Porz Ar men que la commune a acheté le 25 août dernier, l'ADAC a demandé que des plans précis soient exécutés afin de préparer le marché de maîtrise d'œuvre.
Trois entreprises ont été sollicitées :

- Le Cabinet PATUREL de Plérin pour un montant HT 2790.00€ soit 3348.00 € TTC
- La société NUMERIBAT de Plérin pour un montant HT de 5920.00€ soit 7104.00€ TTC
- AKER OUEST de Saint-Erblon (35230) qui n'a pas fait d'offre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de valider le devis du Cabinet PATUREL de Plérin pour un montant HT de 2790.00 soit 3348.00 TTC**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer le devis et tout document relatif à cette opération**

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le maire
Gildas GUYADER